

Centre Régional d'Intégration
Ce.R.A.I.C. asbl

Ensemble,
d'ici et d'ailleurs,
construisons
une même citoyenneté



RAPPORT ANNUEL 2016







Table des matières

Introduction	5
Préambule	6
Secteurs du Ce.R.A.I.C.	8
Développement des réseaux	9
Vie associative	19
Formation; information, sensibilisation	23
Documentation	28
Communication	29
Services du Ce.R.A.I.C.	30
Statistiques de la 1 ^{re} ligne	31
Parcours d'Intégration	34
Service Social	36
Insertion Socio-Professionnelle	37
Actions transversales	38
2016, en vrac	40
Perspectives 2017	42
Conclusion	43



Colloque nationalité, Saint-Ghislain (en partenariat avec le CIMB)



Introduction

Je vous invite à parcourir le menu préparé par les membres de l'équipe du Ce.R.A.I.C. ; ce rapport met d'abord en lumière nos actions phare écrites « à plusieurs mains »,... et vous retrouverez ensuite, en vrac, toutes nos actions de 2016.

Avant tout, je me dois de vous présenter ce qui a marqué la vie de l'équipe du Ce.R.A.I.C. en 2016 :

- Une politique chiffrée qui a eu un impact indéniable sur nos méthodes et nos procédures ; nous découvrons aussi de nouveaux critères d'attribution de notre subvention dédiée au parcours d'intégration ce qui impacte notre budget, notre futur,...
- Un parcours d'accueil qui se transforme en parcours d'intégration obligatoire ; nous veillons toujours à avoir un accueil bienveillant et à renforcer nos liens avec les partenaires de notre territoire pour orienter de manière pertinente et adéquate les personnes primo-arrivantes ;
- Une implication de l'équipe dans l'élaboration de descriptifs de fonctions : le Ce.R.A.I.C. bénéficie d'une équipe qui se professionnalise et s'adapte à notre environnement ;
- Un travail en intersecteurs, une équipe qui collabore pour faire avancer le projet et relever les défis qui nous sont lancés par notre environnement...
- Suite à « la crise de l'asile » de 2015, à l'ouverture et la fermeture en 2016 des 2 centres d'accueil privés sur notre territoire (Mouscron et Binche) ; nous devons faire face à l'après « centre » ;
- L'équipe a intégré l'extension du territoire, nous avons réalisé, au moment de faire le bilan de cette année 2016, que tisser de nouveaux liens n'est pas gratuit (cela demande une énergie certaine, de parcourir des centaines de kilomètres et de s'immerger dans de nouvelles réalités, de les comprendre pour y répondre de manière adéquate, de faire de nombreuses et (heureusement !) belles rencontres. Depuis 2014, le nombre de travailleurs occupés au Ce.R.A.I.C. est resté stable, le travail lui s'est amplifié et s'amplifie encore....

Le Hainaut représente 3 786 km² et le territoire de nos 26 communes 1 303 km² : nous couvrons donc 34,41% de la province du Hainaut. Avant 2014, notre territoire représentait 20,82% de notre province. Nous parcourons jusqu'à 121 km pour nous rendre à notre lieu de rendez-vous le plus éloigné. Le Hainaut compte 1 335 471 habitants. Nos 26 communes comptent pour leur part 446 021 habitants (33,39% de la population provinciale) dont 58 770 personnes étrangères.

Ce rapport d'activités 2016, présenté par l'équipe du Ce.R.A.I.C. est à l'image de notre plan de développement stratégique, il comporte 5 secteurs et 3 services...

Bonne dégustation !



Préambule

2016 marque un tournant, un changement radical de l'environnement lié à l'intégration...

La 6^e réforme de l'État entraîne des bouleversements en matière d'économies que la Région tente de faire sur tous les secteurs y compris l'accueil et l'intégration des personnes étrangères. Si l'enveloppe budgétaire reste sensiblement la même pour le secteur de l'intégration, le changement de vision des missions confiées aux CRI montre l'intérêt vers les actions de première ligne, l'accompagnement des initiatives locales et des actions de formation / sensibilisation.

Notre ministre de tutelle met les Centres Régionaux sous pression à plus d'un titre

- La mesure des performances liée aux résultats chiffrés qui se déclinent en un rapport annuel simplifié et harmonisé (RASH), ainsi que quatre rapports trimestriels sur l'accueil et le suivi des personnes primo-arrivantes obligés de suivre le parcours et les personnes volontaires ;
- Une visée quantitative, au détriment du qualitatif, tout en ne fournissant pas l'outil informatique (une base de données uniformisées pour les CRI) et en modifiant plusieurs fois en cours d'année les critères de récolte de ces données.

Les CRI deviennent des associations concurrentes entre-elles. Comment cette concurrence a-t-elle été mise en place ? Nous apprenons en juillet 2016 que les chiffres 2015 ont servi sans concertation, à définir une partie de la dotation 2017 en fonction des résultats. Le Ce.R.A.I.C. se voit amputé d'une partie de ses ressources financières à postériori. Nous avons joué le jeu honnêtement, peut-être naïvement, de rentrer les données du service « accueil des personnes primo-arrivantes » uniquement, sans mentionner les personnes en ISP du FSE (éviter le double financement) et sans le service social (qui touche majoritairement des personnes accompagnées pour obtenir ou recouvrer leur droit de séjour).

L'impact sur les ressources humaines et financières du Ce.R.A.I.C. a été immédiat. La première réponse est celle de faire corps entre les différents services de première ligne, avec pour objectif de garder la qualité de nos interventions auprès du public et d'adapter notre encodage aux nouvelles réalités. Depuis janvier 2016, tout accompagnement d'une personne étrangère est consigné dans les relevés trimestriels. La seconde réponse se veut proactive, car pour augmenter les chiffres de première ligne, les partenariats avec les communes ont été intensifiés, et des initiatives telles que les démarchages notamment auprès des centres d'accueil y ont contribué.

Diverses sources de financement (Wallonie, Fédération Wallonie-Bruxelles au travers de la Promotion sociale, AMIF) mettent aussi les associations ILI en concurrence (qui ont un agrément ou non). Des opérateurs sortent de leurs territoires de compétences pour trouver du public. Les centres d'accueil sont devenus des cibles de nombreuses initiatives telles que des cours de FLE et de Citoyenneté intramuros. Cette concurrence est à lier avec les promotions sociales aussi. En conséquence le Ce.R.A.I.C. perd des subsides parce qu'il renseigne ce qu'on lui a demandé sur les relevés trimestriels et annuels, et que les règles d'attribution sont renseignées à postériori.

L'actualité à l'échelle internationale, faut-il le rappeler, la « crise » des demandes d'asile et les attentats terroristes n'ont fait que confirmer les politiques de fermeture de frontières au niveau international, et consolider les restrictions déjà bien présentes au niveau national (changements sur le code de la nationalité, conditions plus sévères pour le regroupement familial, ordres de quitter le territoire aux Européens,...).

Sur cette même lancée, les modifications du décret wallon instaurant les CRI se poursuivent. Dans un premier temps, le décret avait élargi notre territoire de compétence pour permettre aux bilans sociaux des personnes primo-arrivantes de se tenir. Dans un second temps, le décret rend le Parcours obligatoire sur 4 axes. Les impacts sur le mode de fonctionnement sont colossaux ; car si jusqu'alors seuls les services du bilan exploraient les nouveaux territoires pour mener à bien leur mission, presque en toute autonomie vis-à-vis des autres secteurs et services du Ce.R.A.I.C., avec l'instauration de l'obligation, le réseau doit être intensifié pour permettre aux personnes primo-arrivantes de se voir proposer des offres de formation en langue française, des cours en citoyenneté et une orientation vers l'ISP. Les autres missions du Ce.R.A.I.C. sont impactées.

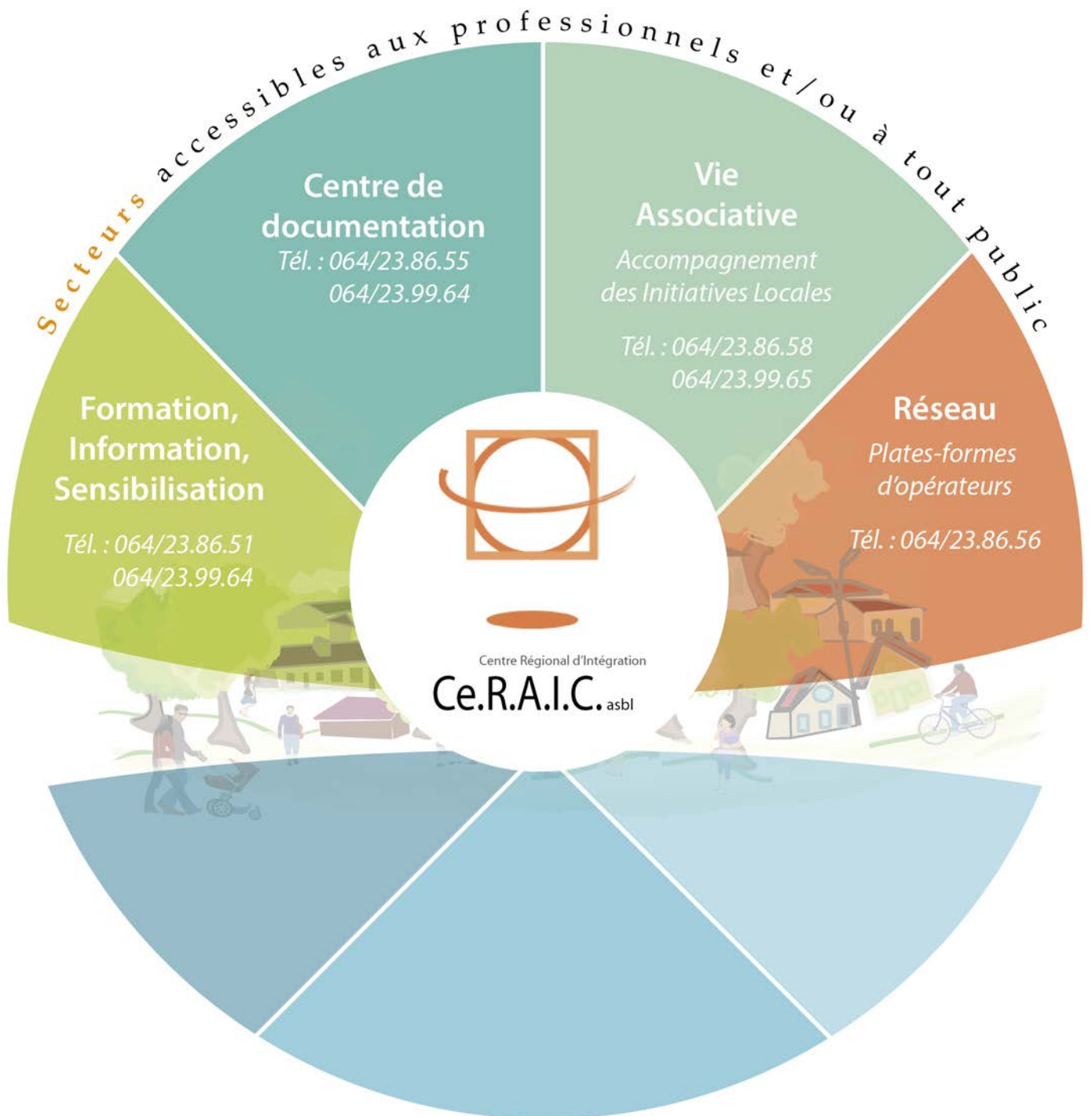
Sur l'ensemble du territoire, la lutte contre les préjugés à l'encontre des demandeurs d'asile a permis au Ce.R.A.I.C., notamment à Mouscron, de s'investir à plus d'un titre. Le Ce.R.A.I.C. s'appauvrit parce que malgré son investissement sur le nouveau territoire, les personnes primo-arrivantes s'établissent massivement vers la Flandre, et vers les métropoles comme Bruxelles, Liège et, en Hainaut, plutôt vers Charleroi même lorsqu'elles sont à Binche, à Morlanwelz ou à Mouscron.

Le Ce.R.A.I.C. est mis à mal à cause d'un système qui pousse à la production d'activités pour être performant vis-à-vis des autres Centres régionaux, pour au moins garder le même montant de ses subsides et tout en ne maîtrisant pas les « productions » des autres CRI, qui bien sûr adoptent la même attitude de « surproduction ». Le serpent se mord la queue.

Le découpage du territoire du Ce.R.A.I.C., les distances à parcourir (y compris Comines-Warneton) et l'environnement « bucolique » de nombreuses localités ne permettent pas une mobilité aisée, et obligent les travailleurs à réaliser leurs déplacements en voiture. Couvrir l'ensemble du territoire est coûteux en déplacements.

Quelques piste sont déjà mises en œuvre pour tenter de réduire nos frais :

- Les recherches de financements et répondre aux appels à projets ;
- Les déplacements : demande d'un soutien financier à la Région par le CA ;
- Des actions entre CRI du Hainaut dans des actions concertées (formations citoyenneté) ;
- Des actions en concertation sur la WAPI avec le CIMB ;
- Les formations en interne : économie de formateurs externes en mettant en évidence notre expertise, notamment en interculturalité, en droit des étrangers ;
- Faire payer nos prestations en formations lorsqu'il s'agit d'un opérateur unique... (répondre à des appels d'offres) ;
- Diminuer nos frais de représentation (protocoles, sandwiches,...) ;
- Le travail via *Skype*, notamment avec les équivalences de diplômes pour éviter les déplacements.



secteurs du Ce.R.A.I.C.



Développement des réseaux

Initiatives du Ce.R.A.I.C. mises en lumière en 2016

« Les centres régionaux d'intégration ont pour mission de coordonner des activités d'intégration dans leur ressort territorial ».

Plan Local d'Intégration (PLI) autour du logement

Nous développons un PLI pour atteindre cet objectif ; nous sommes actifs au sein des Plans de cohésion sociale de notre territoire et avons rassemblé nos partenaires dans différentes plates-formes thématiques.

En 2016, l'organisation d'un bilan annuel a pris la forme d'une matinée de réflexion sur un seul thème : l'accès au logement. La recherche d'un logement, au même titre que la recherche d'un emploi, est un besoin prioritaire pour toute personne. Elle peut s'avérer longue et difficile pour plusieurs d'entre nous. Mais pour une personne étrangère, qu'elle soit en Wallonie de longue date ou nouvellement arrivée sur le territoire, des obstacles supplémentaires viennent se greffer à ce parcours du combattant. Les divers événements d'actualité n'ont fait qu'accentuer les discriminations : entre l'arrivée des demandeurs d'asile en 2015-2016 et la vague d'attentats terroristes, les amalgames ont été vite créés, les propos et actes racistes ont été exprimés ouvertement.

Le sujet est devenu un leitmotiv à plus d'un titre

Les demandeurs d'asile, qu'ils soient en centre d'accueil ou en ILA (Initiatives Locales d'Accueil), qui se sont vus accorder un droit de séjour, ont cherché des habitations où loger. Le statut de bénéficiaires du RIS (Revenu d'Intégration Sociale) n'apparaissant pas, aux yeux des propriétaires, comme un revenu stable, ils se sont souvent vus refuser leur demande.

Pour les personnes étrangères et d'origine étrangère, l'accès à la location est tout aussi difficile car elles sont autant victimes de discriminations.

Notre plan stratégique prévoit aussi un déploiement sur nos nouvelles communes. La fermeture du Centre d'accueil pour réfugiés « le Refuge », se prêtait tout à fait pour que l'activité soit organisée à Mouscron.

La matinée s'est déroulée en trois temps, une approche thématique spécialisée grâce à des intervenants de qualité issus d'institutions telles que UNIA, l'Université de la PAIX et le Centre d'Étude en Habitat Durable. Ensuite des opérateurs de diverses organisations venant témoigner d'initiatives innovantes et citoyennes pour développer des habitations collectives ou unifamiliales. Enfin, les propositions et recommandations de UNIA et du DAL (Droit Au Logement).

Initiatives partenariales

Les travailleurs du Ce.R.A.I.C. participent et collaborent à diverses activités proposées par les associations actives sur notre territoire : réunions, colloques, séminaires, formations,...

Ces rencontres nous permettent de tisser du lien avec et entre les opérateurs, de réaliser un travail de mise en réseau, de susciter la mise sur pied de projets communs et des échanges interculturels.

Notre présence permet également de sensibiliser et d'informer le public, d'encourager leur participation sociale, économique, culturelle et politique.

Une attention particulière est réservée à la visibilité des associations par la valorisation de leur structure et la promotion de leurs activités et événements via notre réseau.

T'y crois ? T'y crois pas ? Parlons-en ! — L'interconvictionnel : diversité ou uniformité ?

Après-midi d'échanges et de réflexions

Un projet de La Maison de la Laïcité de La Louvière, une initiative du Ce.R.A.I.C. en partenariat avec la Bibliothèque provinciale, les Paroisses Catholiques de La Louvière, l'Église Protestante Unie de Belgique (La Louvière), la Mosquée de la Fédération islamique de Belgique (section La Louvière), l'Église Évangélique italienne de La Louvière.

Le Ce.R.A.I.C. au travers du projet « T'y crois ? T'y crois pas ? Parlons-en ! » a souhaité mettre en lumière des individus qui, dans leur profession et au travers de projets, mettent les personnes en dialogue.

Ces personnes ressources, de différents courants philosophiques et religieux, ont posé leur regard sur des initiatives innovantes en lien avec le dialogue interconvictionnel et organisées dans le milieu scolaire, associatif, sportif ou encore dans les quartiers.

Un riche contenu fut développé en séance plénière et a suscité un débat animé avec le public présent.

Cet après-midi d'échanges et de réflexions a témoigné que les initiatives innovantes créent du lien entre personnes de cultures et de convictions différentes, renforcent la connaissance mutuelle des uns et des autres et favorisent le bien vivre ensemble.

Intervenants

Maria Neffice (assistante sociale à l'APC de La Louvière), Stéphane Mansy (coordinateur du Relais de La Louvière, Picardie Laïque), Jean-François Lenvain (en charge de l'intégration de jeunes sportifs à Anderlecht), Marianne Vandebroek (enseignante de religion protestante à l'école communale du Centre à La Louvière), Luc Pirson (Président la FAPEO).

Projet « Espace interculturel de Lecture publique » (EiLp) – Partenariat bibliothèque de Trivières et Ce.R.A.I.C.

Objectifs et actions

Accentuer la visibilité de l'EiLp

Toujours en collaboration avec la bibliothèque, une journée *portes ouvertes* et récréative a été organisée. Des lectures d'ouvrages issus de la collection de l'EiLp ainsi que des activités créatives sur la thématique du carnaval au travers de multiples cultures étaient proposées aux enfants de tous âges. Une visite de la « Plus grande Maison du

Monde » mise à disposition par le Centre Culturel de La Louvière a aussi permis au « tout public » d'approcher la diversité culturelle dans son ensemble. Une visite de l'EiLp était aussi proposée. La presse locale a largement couvert cet évènement.



Suivi du projet de création d'une mallette pédagogique

À partir des ressources de l'EiLp, à destination des enfants de 3^e maternelle ayant pour objectif de les éveiller à la richesse de la diversité culturelle, un partenariat a été conclu avec la Haute École de Braine-le-Comte (HELHA). Ainsi, après plusieurs rencontres, deux étudiantes de l'école normale nous ont remis, en juin, leur travail de fin d'étude sur ce thème.

Perspectives

Les rencontres se poursuivront en 2017 en vue de finaliser la mallette qui comprendra un ensemble d'activités et un dossier pédagogique en parfaite harmonie avec les missions du Ce.R.A.I.C. Les activités et fiches pédagogiques devront également être complétées et / ou adaptées dans l'optique de toucher aussi un public d'enfants plus âgés (jusqu'à 8 ans), comme convenu à l'origine du projet.

Mise en place d'un partenariat avec des bibliothèques régionales (Manage, Erquelinnes, Morlanwelz, Chapelle-lez-Herlaimont) et l'EiLp

Deux rencontres ont eu lieu jusqu'à présent avec les différents partenaires afin de sensibiliser davantage le tout public aux thématiques liées à l'interculturalité.

Pourquoi et comment mettre en place ce partenariat ? Par l'identification des besoins :

- *des bibliothécaires* en rapport avec cette thématique en fonction de l'expérience de terrain : besoin de sensibiliser les professionnels (enseignants par exemple) à l'interculturalité ; besoin d'impulser la fréquentation des usagers en bibliothèque ; besoin de donner la parole aux usagers, aux personnes étrangères ; nécessité de provoquer des rencontres interculturelles ; nécessité d'accroître la visibilité des bibliothèques, de leurs ressources, de leurs actions ;
- *du public* : tous les publics sont en demande, le plus souvent, d'albums pour enfants, livres en langues étrangères, livres bilingues, méthodes alpha / FLE pour adultes.

Ces demandes ne sont pas toujours satisfaites par manque de ressources.

Les freins (difficultés) et aussi les forces de chacun des partenaires pour adhérer au projet ont été avancés :

- Freins
 - Fréquentation de la bibliothèque en baisse (difficulté de mobiliser le public) ;
 - Pour certains, manque de certaines ressources (trop peu de livres pour adultes, peu de livres en langue étrangère ou bilingues, méthodes de FLE pour adultes,...) ;
 - Difficulté de travailler en partenariat (que ce soit avec les enseignants, associations,...).
- Forces
 - Nombreuses ressources disponibles (romans en langue étrangères, bilingues, méthodes FLE, livres pour enfants, mallettes pédagogiques) ;
 - Présence d'un public potentiellement captif (Morlanwelz : Centre Fedasil et classes passerelles) ;
 - Volonté générale de dynamiser la fréquentation du public, de rendre la bibliothèque plus vivante.

Réseau Mouscron Terre d'Accueil

À Mouscron, suite à l'ouverture d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, un ensemble d'associations et de citoyens s'est organisé afin de réfléchir au travail qui pouvait être mené.

Le RMTA (Réseau Mouscron Terre d'Accueil) a été créé en fin d'année 2015. Auparavant, aucune plate-forme de ce type n'existait encore. Au fil du temps, le RMTA s'est alors structuré et composé de plus en plus de partenaires et de bénévoles.

Objectifs principaux du RMTA

- Activer un travail de réseau entre « Mouscron Terre d'Accueil », les services publics et les citoyens pour assurer un accueil digne et respectueux de la personne étrangère arrivant à Mouscron ;
- Accompagner la personne étrangère dans sa démarche d'insertion, quelle que soit sa situation, en vue de son émancipation et ce, en collaboration avec les structures d'insertion existantes ;
- Permettre l'exercice des droits et devoirs élémentaires des personnes étrangères ;
- Faciliter la réorientation vers les associations et services existants ;
- Favoriser une démarche participative et encourager les rencontres et échanges interculturels.

Tout au long de l'année 2016, le Ce.R.A.I.C. s'est pleinement associé aux différentes réunions organisées (assemblées générales, sous-groupe sensibilisation, etc.). Force est de constater que le réseau mouscronnois s'est vivement mobilisé.

Les activités étaient diverses : ateliers cuisine, tables de conversation, vestiaire,... proposés par les bénévoles.

L'implications du Ce.R.A.I.C.

- Organisation de deux séances d'information à destination des bénévoles et partenaires : l'une sur la thématique des demandeurs d'asile et l'autre sur l'accompagnement des demandeurs d'asile par les bénévoles ;
- Sensibilisation à l'accueil des personnes réfugiées lors de la journée « portes ouvertes » organisée au Centre d'accueil ou au marché du terroir de Mouscron ;
- Recherche d'un local afin de centraliser les actions du RMTA après la fermeture du Centre d'accueil afin de pouvoir poursuivre ses objectifs.

Lors de ces réunions ou de ces temps de sensibilisation, les différents services du Ce.R.A.I.C. ont pu apporter leur expertise en la matière (promotion du secteur documentation, expertise des travailleurs sociaux lors des réunions et séances d'information).

« La Diversité, un plus pour l'entreprise »

La plate-forme Diversité du Ce.R.A.I.C., en collaboration avec le GAP Diversité Wallonie, a organisé une rencontre avec les entreprises membres du Business club « Centre Capital ».

Objectif

- Promouvoir la diversité en entreprise ;
- Lutter contre toute forme de discrimination ;
- Favoriser le développement d'une collaboration fructueuse et efficace avec le monde de l'entreprise.

Un sous-groupe « employeurs » a été mis en place par la plate-forme diversité, composé des membres de deux plate-formes (CRIPEL, IRFAM, MRC, IBEFE, Coordination des plates-formes Louviéroises et le Ce.R.A.I.C.). Ce sous-groupe a travaillé, lors de plusieurs réunions, sur le contenu d'un triptyque présentant les avantages de la Diversité en entreprise et a également élaboré un projet de programme pour la journée du 16 décembre que la plate-forme Diversité a validé. Un questionnaire a été réalisé par le GAP Diversité pour récolter les besoins et pratiques des employeurs, en lien avec la diversité.

Programme

Animation : Serge Van Brakel, président de l'asbl Horizon 2000.

Intervention : Annie Cornet, professeure HEC Liège, directrice d'EGID (Études sur le Genre et la Diversité en gestion).

Partenaires de la plate-forme Diversité : CSC — Instance Bassin Études Qualifiées, Emploi et de la Formation (IBEFE) — Coordination des plates-formes Louviéroise — Service Insertion du CPAS de La Louvière — MRC — 6beaufort asbl — Forem La Louvière (service Égalité des Chances, Forem Formation) — CEPRÉ-FGTB — Les Amis des Aveugles et Malvoyants asbl.

Partenaires du GAP Diversité : CRIPEL — IRFAM — CRIC — CRIBW — CIMB — CAI — CRILUX — CRVI — Ce.R.A.I.C.

Pour les CRI, avoir un public de plus au moins 80 entreprises à cette rencontre est une première en Wallonie.

Plusieurs atouts à cette rencontre

- La qualité de l'intervenante Annie Cornet, experte en gestion de la diversité ;
- La qualité de l'animation de l'asbl Horizon 2000 ;
- Dans l'ensemble, une bonne organisation du Ce.R.A.I.C.

Et quelques points critiques

- Intervention assez longue et académique de l'experte ;
- Absence de débat : le modérateur n'a pas interpellé les entreprises ;
- L'aspect cocktail dinatoire n'est pas adapté à ce type d'activité ;
- Peu d'échange avec le public : nous sommes ancrés dans le non marchand et nous n'avons pas l'approche stratégique nécessaire, notamment pour aller à la rencontre des employeurs présents (un public non convaincu et qu'on a pas l'habitude de rencontrer).

Les points à améliorer

- Une rencontre, avec un petit groupe d'employeurs, où ce sont les employeurs qui parlent d'abord de leurs attentes pour pouvoir parler des choses concrètes et des cas pratiques en lien avec la diversité ;
- Apprendre d'Horizon 2000 qui a su débattre avec presque toutes les entreprises présentes.

Plateformes

Plate-forme « Acteurs d'Initiatives en alpha et FLE »

L'obligation du parcours d'intégration a eu un impact important sur l'offre de formation en FLE. Des moyens financiers de la Wallonie et de l'Europe ont été orientés vers l'apprentissage du français : de nouveaux opérateurs ont fait offre de formation en ce sens et de nouvelles initiatives ont vu le jour chez des opérateurs « historiques ». Les CRI ont aussi pu soutenir des opérateurs en mettant à disposition une formatrice (avec les moyens AMIF).

Dans certaines localités, telles que La Louvière, Soignies et Braine-le-Comte, le paysage de l'offre a fortement été modifié. C'est pourquoi, en lien avec la plate-forme collective, plusieurs réunions locales (en sous-groupes) se sont organisées. Nous avons dû faire face à un double phénomène : l'augmentation des places en FLE auprès des opérateurs et la diminution de l'arrivée des demandeurs d'asile qui impacte, à la baisse, le nombre de participants. C'est la première motivation pour l'organisation de ces rencontres ; ne pas mettre en concurrence les opérateurs en coordonnant l'offre sur la localité. Ces réunions ont permis de se concerter sur les heures de formation et sur les niveaux.

Les apprenants eux-mêmes ont formulé des demandes dont nous avons pu tenir compte : augmenter l'offre de formation « en proximité » grâce à la concertation des horaires de formation entre la promotion sociale et les associations.

Quelques exemples de cas rapportés qui ont suscité ces rencontres

- La proximité géographique de Braine-le-Comte et de Soignies ont engendré la mobilité d'apprenants d'un opérateur à l'autre ;
- Les opérateurs de Braine ont accueilli des apprenants des communes du Brabant wallon, entre autre Tubize (réseau saturé), laissant peu de places aux résidents ;
- Les écoles de promotion sociale de Binche et des Arts et métiers ont ouvert une section FLE.



Le travail des opérateurs d'alpha et FLE de cette plate-forme s'est concentré sur la réalisation de la brochure qui recense les opérateurs sur l'ensemble de notre territoire.

Nous arrivons à un résultat intéressant à plus d'un titre :

- La brochure reprend les opérateurs sur nos 26 communes de compétence ;
- Les initiatives sont répertoriées par associations, écoles de promotion sociale, PCS et CISP ;
- Un tableau central donne rapidement une orientation en fonction des localités.

En parallèle de ce travail de recensement et afin de faciliter la communication entre opérateurs, la plate-forme s'organise pour adopter un langage commun qui correspond au cadre européen de référence en langue.

Une offre de formations à l'outil de Lire et Écrire sur le « Référentiel des compétences et test de positionnement » est notamment proposée.

Enfin, la plate-forme organise chaque année en octobre une action phare qui, cette année, a pris la forme d'une matinée de colloque : « État social actif, entre évolution et évaluation ». Les sujets développés ont permis d'analyser l'impact, tant pour les bénéficiaires que pour les professionnels, des diverses mesures telles que : le Parcours d'intégration pour les personnes primo-arrivantes, le PIIS (Projet Individualisé d'Intégration Sociale) pour les bénéficiaires du CPAS et le projet d'insertion du Forem (activation).

Plate-forme Initiateurs de Projets d'Intégration (IPI)

Créée en juin 2014, afin de renforcer la dynamique associative sur le territoire couvert par le Ce.R.A.I.C., la plate-forme IPI réunit différentes associations et institutions initiatrices de projets favorisant l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Ces associations ont en commun la mise sur pied de projets d'intégration et la recherche de moyens financiers pour assurer la pérennité de ceux-ci (ILI, PCI, AMIF, FSE,...).

La plate-forme IPI a pour objectif la mise en réseau des acteurs de terrain en vue de développer des partenariats, de créer des synergies, de favoriser une meilleure complémentarité entre les opérateurs.

Cela s'articule autour de 2 axes :

- Développement du réseau et de projets communs :
 - Rencontres ponctuelles des membres de la plate-forme,
 - Collaboration aux projets des partenaires,
 - Échanges de bonnes pratiques.
- Professionnalisation du secteur avec l'appui de formations, de séances d'information ou encore d'actions de sensibilisation :
 - Organisation de diverses actions : colloque, salon,...
 - Apport d'information grâce à des personnes ressources.

Spécificité 2016

À la demande des membres de la plate-forme, le Ce.R.A.I.C. a proposé une formation intitulée « Comment rendre un projet d'intégration plus interculturel ? », dispensée par Dina SENSI, responsable de projets au DISCRI asbl.

Cette formation s'est déroulée en octobre et novembre 2016 au Centre Culturel de Braine-le-Comte.

Les objectifs de la formation

- Intégrer la démarche interculturelle et toutes ses implications tant au niveau personnel qu'institutionnel ;

- Préparer, mener et évaluer un projet en intégrant de manière systématique la démarche interculturelle ;
- Déployer la pédagogie interculturelle dans des projets de formation (FLE, citoyenneté et ISP) ;
- Créer, imaginer des actions interculturelles d'intégration en lien avec l'action sociale participative.

Plate-forme Socio-juridique

Le rôle de la plate-forme est, d'une part, de créer un lieu où les professionnels pourront aborder des sujets en lien avec le droit des étrangers et échanger sur leur pratique professionnelle. D'autre part, la plate-forme permet de porter d'une voix commune certains manquements constatés sur le terrain vers les instances compétentes.

Tout au long de l'année, plusieurs thèmes sont abordés et des experts invités

Intervention de monsieur Mathieu Beys du Centre MYRIA

Séjour légal — Séjour illégal, l'aide au séjour illégal, secret professionnel et exceptions, séjour illégal et discrimination.

Intervention de maître François Haenecour

Réforme de l'aide juridique, applicable depuis le 1^e septembre 2016. François Haenecour, avocat / praticien en droit des étrangers et en droit international privé, nous a présenté la réforme de l'aide juridique applicable depuis le 1^e septembre 2016. Deux grands changements sont intervenus, à savoir la modification des catégories de personnes présumées bénéficiaires ainsi que l'apparition d'un ticket-modérateur « désignation » et d'un ticket-modérateur « instance ».

Nouveau modèle de l'accueil organisé par Fedasil

Fedasil a décidé de redémarrer le nouveau modèle d'accueil relatif à la transition vers l'aide sociale, et ce même pour les personnes résidant en centre collectif ayant une autorisation de séjour de plus de 3 mois. Le public cible sont les personnes ayant obtenu une autorisation de séjour de plus de trois mois (reconnu réfugié, protection subsidiaire,...). Les personnes en centre collectif ont 2 choix : soit transiter via une ILA pour une période de 2 mois, soit une aide en cas de départ vers un logement privé (chèques octroyés à la personne).

Évaluation du fonctionnement de la plate-forme

Après plus d'un an de fonctionnement, les partenaires se sont posés un moment afin d'évaluer la plate-forme Socio-juridique. Quelques idées ont émergé lors de la rencontre :

- Lors de cette année, il n'y pas eu d'interpellations politiques. Difficultés pour certains travailleurs d'interpeller étant donné leur position délicate en CPAS, par exemple ;
- Une piste est d'inviter des personnes extérieures telles que professionnels, tout public,...
- La plate-forme Socio-juridique a permis d'étoffer le répertoire, le réseau et également de mieux orienter le public ;
- Intéressant d'avoir des intervenants extérieurs ;
- Autres thématiques à aborder en 2017 :
 - Géopolitique : Moyen-Orient,
 - Regroupement familial,

- Sans papiers : réseau, présence citoyenne au sein de la plate-forme ?
- Infos par rapport au parcours d'intégration.

L'idée est d'organiser une journée « socio-juridique » avec une thématique principale : migrations actuelles liées à la géopolitique du Moyen-Orient ;

- Comment mobiliser les autres partenaires ?
- Certains partenaires se sentent un peu « hors réseau » car éloigné de la réalité du Centre. Idée de présenter la plate-forme Socio-juridique (ou même Ce.R.A.I.C.) en inter-ILA ;
- Interpellations afin de faire remonter à Fedasil concernant le délai des 2 mois, trop court pour la recherche d'un logement lorsque la personne a obtenu un statut de réfugié ou de protection subsidiaire.

Plate-forme « DEFI »

Objectif — finalité

Une meilleure prise en compte, dans des contextes professionnels différents, des questions sur le « faire société ensemble » en déployant un processus d'actions avec différents temps vis-à-vis des professionnels.

Objectifs opérationnels

- Donner aux professionnels une série d'outils d'intervention auprès de leur public ;
- Travailler sur les postures professionnelles (décentrage, posture dans le groupe, pédagogie du projet,...) ;
- Donner des grilles de décodage et de compréhension pour cerner les enjeux globaux et les mécanismes sociétaux ;
- Créer des espaces d'échanges professionnels sur ces questions.

Méthodologie à privilégier

- Participative ;
- Avec différentes portes d'entrée : culturelles (pièce de théâtre, film,..), personnes ressources, intervenant spécialisé,...

Action 2016

Organisation du colloque « Enjeux des migrations actuelles et lutte contre les amalgames ».

La Plate-forme diversité

Les objectifs de la plate-forme

Cette plate-forme s'inscrit dans la promotion de la diversité au sein des entreprises, pour défendre l'égalité des droits et des chances de tous les citoyens, pour que tout le monde soit traité sur un même pied d'égalité, quelles que soient les différences ! Mais elle agit aussi pour lutter contre les discriminations.

Les partenaires de la plate-forme

Sont présents à cette plate-forme coordonnée par le Ce.R.A.I.C. : Mission Régionale pour l'emploi du Centre — Instance Bassin d'Enseignement, Formation, Emploi — CEPRé-FGTB asbl — CSC — Service Insertion du CPAS de La Louvière — Coordination des plates-formes Louviéroises — Symbiose asbl — Les Amis des Aveugles et Malvoyants asbl — 6Beaufort asbl.

Projets en 2016

En cours, la création d'un outil pédagogique à partir du « DVD, Diversité un plus pour l'entreprise » afin de mener un travail de sensibilisation auprès du tout public. Il s'agit aussi de renforcer la compétence de la plate-forme en matière de législation contre la discrimination. La promotion de la diversité auprès des employeurs est menée en collaboration avec l'Inter CRI Diversité-Wallonie, via la réalisation d'une brochure éditée dans le cadre du projet « Campagne Diversité en Wallonie », coordonnée par le Consortium « Diversité Wallonie ».

Le but de cette campagne, toujours en cours, est de sensibiliser sur la gestion de la diversité en Wallonie, tant dans nos administrations communales qu'au cœur de la vie locale.

Dans cette brochure : des informations et éclairages sur les aspects généraux de la diversité et sa mise en pratique, quelques clés pour mettre en place une politique de diversité, de bonnes pratiques et exemples authentiques en guise de modèles, des ressources et contacts pour vous aider et vous accompagner.



*Colloque « Le Logement, entre crises et discrimination »
à Mouscron.*

Vie associative

Ce secteur vise à accompagner les associations dans la structuration, la construction, le suivi et l'évaluation de leurs projets dans le cadre d'activités liées à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Il vise une professionnalisation du secteur et des acteurs associatifs.

Services proposés aux associations

- Accompagnement, suivi et évaluation des projets d'Initiatives Locales d'Intégration (ILI) et remise d'un avis de notoriété au niveau de la Wallonie ;
- Soutien dans la conception et la rédaction des dossiers de demande de subvention (subvention facultative, FIPI, Fondation Roi Baudouin, etc.), avec suivi de ces dossiers ;
- Organisation de séances d'information et de formations pour le tissu associatif et le tout public ;
- Aide à la création d'asbl : rédaction ou mise en conformité des statuts et procédure à suivre (moniteur belge), mise en conformité de l'asbl par rapport à la loi (obligations légales) ;
- Accompagnement individuel des associations dans les différentes étapes de l'élaboration et de la réalisation de leurs actions liées à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère ;
- Appui administratif et soutien logistique (conception des maquettes d'affiches, d'invitations) ;
- Mise en réseau et orientation des associations lorsqu'elles recherchent un intervenant, une personne ressource, une institution compétente pour la mise sur pied d'activités ;
- Coordination et animation d'une plate-forme associative (plate-forme IPI) ;
- Animation au sein des associations sur différents thèmes en liens avec les missions du Ce.R.A.I.C.

Initiatives du Ce.R.A.I.C. mises en lumière en 2016

Le secteur a en 2016 développé des activités dans le cadre du 70^e anniversaire des accords belgo-italiens sur la main d'œuvre.

Petit rappel historique

Après 1945, la Belgique cherche à relancer son économie ralentie suite à la seconde guerre mondiale. Le charbon est à l'époque la seule source d'énergie immédiatement disponible pour soutenir les efforts de reconstruction du pays. Mais les mines sont vétustes et dangereuses, de ce fait, les Belges ne veulent plus descendre dans les fosses. La solution : le 23 juin 1946, des accords avec l'Italie sont signés.

Ce protocole prévoit l'envoi de travailleurs italiens (initialement 50 000) vers la Belgique en échange de quoi l'Italie recevra 200 kg de charbon par mineur, par jour. Les conditions de travail sont difficiles et les accidents sont fréquents.

Le pire survient le 8 août 1956. La catastrophe du Bois du Casier coûtera la vie à 262 mineurs, dont 136 Italiens. Cette catastrophe mettra un terme officiel aux accords bilatéraux conclus avec l'Italie.

Genèse des demandes de partenariat

Le Centre Culturel sollicite le Ce.R.A.I.C. en vue de développer une action en partenariat dans le cadre de sa programmation intitulée « Ciao Burattino » et de ses temps forts autour du mythe de Pinocchio (conte de Carlo Collodi). Un des souhaits émis était de décentraliser (hors La Louvière) cette activité.

Notre choix s'est porté sur la commune de Morlanwelz et le projet nommé « SOLA ANDATA » fut programmé pour novembre.

En mai, nouvelle sollicitation pour l'organisation en partenariat d'un colloque « Une mémoire du passé pour construire l'avenir : Da emigranti cittadini europei » qui a été programmée en juin 2016.

En septembre, suite aux tremblements de terre survenus en Italie, la Ville de La Louvière a demandé au Ce.R.A.I.C. d'intégrer une cellule de coordination « Solidarité Italie-La Louvière » afin de contribuer à la récolte de fonds pour soutenir les victimes.

Sola andata

Présentation et déroulement de l'activité

Cette activité a débuté par une représentation théâtrale de la pièce « Sola Andata » par la troupe de la compagnie du Campus (Giovanni Orlandi et Patrick Duquesne). Cette dernière retrace l'histoire de l'immigration italienne à partir de 1945, et ce notamment à travers la catastrophe du Bois du Casier. S'en est suivi un échange avec la salle et un témoignage d'un ancien mineur, monsieur Sergio Aliboni, Président de l'amicale des mineurs des charbonnages de Wallonie (accompagné de collègues). La soirée s'est poursuivie par le verre de l'amitié agrémenté d'interludes musicaux (Luigi Giulano et son guitariste). Une petite restauration était assurée par l'association Vincenzo Bellini. Une urne était mise à disposition pour soutenir les victimes des tremblements de terre.

À cette occasion une somme de 90 € a été récoltée. L'entièreté des recettes a été reversée à la coordination « Solidarité Italie-La Louvière ». Deux expositions étaient également présentées, la première intitulée « L'histoire de l'immigration dans la région du Centre », la seconde créée par des élèves de l'institut technique de Morlanwelz retraçant l'histoire des migrations de façon plus générale.

Les partenaires

La Ville de La Louvière ; le Centre Culturel de La Louvière ; le Centre culturel « Le Sablon » ; l'association Vincenzo Bellini.

L'implication du Ce.R.A.I.C.

Invitation des partenaires potentiels au projet — organisation et animation des réunions préparatoires — recherche et prise de contacts avec les différents intervenants participant à cette activité — accomplissement des tâches administratives inhérentes à la soirée (réservation salle, e-mails, convention, etc.) — promotion de l'action (affiche, invitation) — accueil et mot de bienvenue.

Les objectifs ont été atteints : nombre de personnes présentes (± 80), public diversifié, échanges,... Une difficulté rencontrée résidait dans le fait que cette action s'est déroulée à la même date que l'activité de soutien aux victimes des tremblements de terre en Italie initiée par la Ville de La Louvière.

Pendant la soirée : tenue de la buvette, verre de l'amitié (une mauvaise estimation en moyens humains pour le service a perturbé l'organisation, mais est passée inaperçue pour les personnes présentes).

Colloque « Une mémoire du passé pour construire l'avenir « Da emigranti cittadini europei »

Présentation et déroulement de l'activité

Ce colloque s'est déroulé comme suit :

- Introductions de : monsieur Italo Rodomonti, monsieur Jacques Gobert (Bourgmestre de la Ville de La Louvière) et monsieur Bruno Scala (Président du Ce.R.A.I.C.) ;
- Projection du film « Les enjeux du passé en lien avec ceux du futur » commenté par monsieur Pierre Tilly (historien) ;
- Interventions de : madame Marie-Hélène Ska (Secrétaire Générale de la CSC) — monsieur Marc Goblet (Secrétaire Général de la FGTB) — madame Susanna Camusso (Secrétaire Générale du syndicat italien CGIL) — madame Annamaria Furlan (Secrétaire Générale du syndicat italien CISL) — monsieur Carmelo Barbagallo (Secrétaire Général du syndicat italien UIL) — monsieur Luca Vicentini (Secrétaire Général de la confédération européenne des syndicats) — un témoignage d'un invité italien de la chambre du travail de Perugia — les services immigrés de la FGTB et de la CSC ;
- Conclusion par monsieur Roberto Parrillo (Fédération des associations démocratiques italiennes de Wallonie) ;
- Verre de l'amitié.

Des interludes musicaux étaient proposés entre les différentes interventions.

Un espace était réservé à 4 expositions retraçant l'histoire de l'immigration italienne et le travail dans les mines.

Plus de 250 personnes étaient présentes lors de cette activité.

Les partenaires

La Ville de La Louvière, les CPAS de La Louvière et de Chapelle-lez-Herlaimont, la FGTB, la CSC, la Fédération des associations démocratiques italiennes de Wallonie et le Conseil Consultatif Louviérois des Citoyens du Monde.

Les objectifs et évaluation

Sur base de faits historiques (accords belgo-italien de 1945) et des faits y résultant (situations des immigrés italiens face aux réactions de la population belge), donner des pistes positives pour le futur face aux différents phénomènes migratoires actuels.

Apporter des pistes d'action afin de :

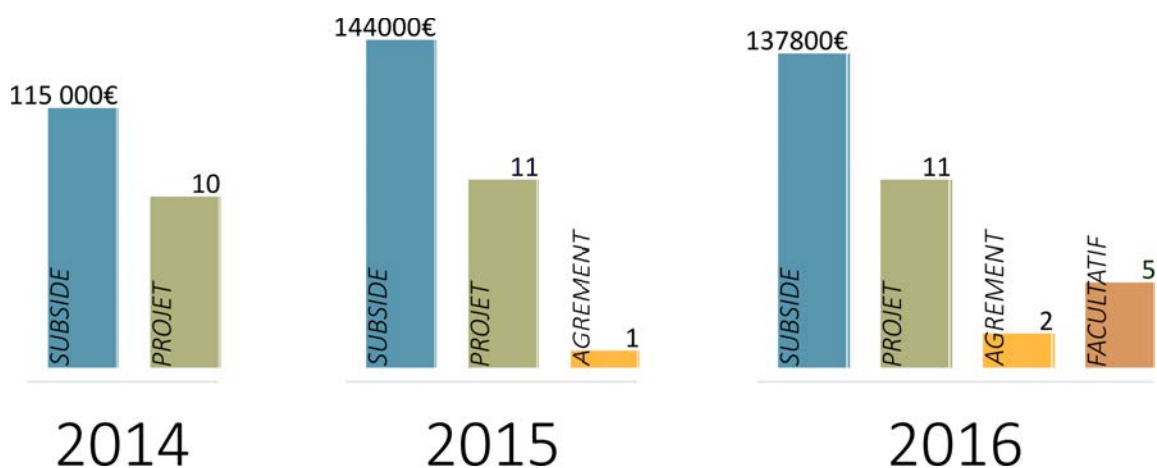
- Lutter contre le racisme et la montée des idées d'extrême droite ;
- Lutter contre les stéréotypes et les préjugés ;
- Démontrer la richesse d'une société interculturelle ;
- Favoriser une cohabitation harmonieuse des populations en présence ;
- Mettre en avant les rôles positifs du tissu associatif, institutionnel, syndical et des citoyens (en renforçant le partenariat et la solidarité) ;
- Favoriser une participation citoyenne active dans le pays d'accueil.

L'implication du Ce.R.A.I.C

La participation aux 5 réunions préparatoires : de nombreux contacts et démarches administratives auprès de différentes institutions (Centre de prêt de matériel de la province de Hainaut — CPAS de La Louvière — Diapason — FGTB — CSC — Translate4u — Matin Délice) pour l'organisation pratique et logistique de la soirée ; la conception et la rédaction d'un dossier de demande de subvention auprès du Cabinet du Ministre Président Paul Magnette ; la conception de la maquette de l'affiche et de l'invitation ; la promotion de l'activité ; la gestion financière du projet ; la préparation, l'aménagement de la salle et le montage des différentes expositions ; la tenue d'un stand de présentation du Ce.R.A.I.C.

Appels à projets III

En 2016, le secteur Vie associative a accompagné pas moins de 33 associations.



Jennifer Demunter, Jean-François Delière
(responsables de projets au secteur Vie Associative)



Formation, information, sensibilisation

Ce secteur propose **des formations, des actions d'information et de sensibilisation (FIS)** auprès de tout opérateur agissant dans le domaine du dialogue interculturel et de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère ainsi qu'auprès des personnes étrangères elles-mêmes ainsi que du « tout public ». Ce secteur vise des objectifs multiples et est assumé de manière transversale par plusieurs secteurs du Ce.R.A.I.C.

En 2016, 6 colloques ont été organisés et / ou coordonnés par le Ce.R.A.I.C. Pour le secteur FIS, dans un premier temps, il s'agit de parfaire les connaissances des professionnels par rapport à leur public (p. ex.: formations juridiques, formation au référentiel de compétences et test de positionnement pour le FLE,...). Ensuite, par les formations du type « Le monde de l'asbl », c'est la professionnalisation du tissu associatif qui est visée.

Les initiatives proposées ont également pour but d'encourager les échanges interculturels et d'outiller les professionnels dans ce sens. C'est ce que proposent les formations à l'interculturalité et à l'intégration citoyenne (FIC / AOC). Des actions en partenariat vont également dans ce sens visant notamment le dialogue interconvictionnel, comme le projet Média mené par le CIEP.

Enfin, afin de promouvoir leur participation sociale, économique, culturelle et politique, le Ce.R.A.I.C. offre aux personnes étrangères ou d'origine étrangère des formations de préparation à l'examen théorique du permis de conduire et des séances d'information thématiques (logement, surendettement, etc.).

Ce secteur se veut être à la fois au plus proche de l'actualité et des attentes de ses publics. Ainsi, il est amené non seulement à évoluer constamment dans les sujets qu'il propose, mais aussi à se remettre en question de façon permanente...

Tableau récapitulatif

Projets en 2016	Nbre de participants	Nbre heures formation
Formations aux professionnels		
La déconstruction du racisme	12 p.	7h
Andragogie	3 p. ²	15h
Référentiel de compétence et test de positionnement pour le FLE	8 p.	15h
Formation à l'interculturalité (Dina Sensi)	3 p. ²	15h
Formation I.P.I. (Dina Sensi)	8 p.	22h 30
Formation à l'Intégration Citoyenne	7 p. ²	75h
Suivi Formation à l'Intégration Citoyenne	4 p. ²	15h
Formation Initiative en FLE ¹	11 p.	7h 30
Législation sur la discrimination	9 p.	7h 30
Droits des étrangers ¹	25 p.	30h
Validation des compétences	22 p.	4h
Formation à l'interculturalité (APC) ¹	30 p.	16h
Educateurs Format21 ¹	28 p.	11h 30
Assistants sociaux HELHA ¹	32 p.	4h
Séances d'information aux professionnels		
I.L.I. 2016	28 p.	1h 30
P.C.S. 2016	22 p.	1h 30
Formations à destination des associations		
Formation atelier Compas : créer et gérer son association	8 p.	42h
Le monde de l'asbl	12 p.	6h
Assurer son asbl et ses membres	6 p.	4h
Formations à destination d'un public étranger de 1^{er} ligne		
Permis de conduire	20 p.	48h
Info logement (ILA Anderlues) ¹	5 p.	3h
Regroupement familial ¹	15 p.	3h
ISP au Refuge ¹	50 p.	6h
Présentation du Parcours (et du Ce.R.A.I.C.) ¹	50 p.	16h
Séances Droits et Devoirs ¹	18 p.	3h

⁽¹⁾ formateur/trice en interne

⁽²⁾ formation en partenariat avec d'autres CRI

Projets en 2016 (suite)	Nbre de participants	Nbre heures formation
Colloques		
Regards croisés sur le code de la nationalité belge	50 pers. ²	4h
État social actif	28 pers.	4h
Enjeux des migrations actuelles et lutte contre les amalgames ¹	60 pers.	4h
Que mettre en œuvre pour créer davantage d'inclusion sociale et culturelle avec l'ensemble des louviéroises et louviérois ?	42 pers.	4h
Initiatives innovantes (T'y crois ? T'y crois pas ? Parlons-en !)	28 pers.	4h
Le logement : entre crises et discrimination ¹	43 pers.	4h
Éléments de contextualisation	40 pers.	1h30
Total	727 pers.	404h30

⁽¹⁾ formateur/trice en interne

⁽²⁾ formation en partenariat avec d'autres CRI

Comparatif des taux de participants et d'heures entre 2015 et 2016

Participants



Nbre d'heures



Activités mises en lumière 2016

Formation en Droit des étrangers dispensée par l'équipe sociale du Ce.R.A.I.C.

En juin et novembre 2016, les deux assistantes sociales du Service Social ont assuré, seules, la dispense des formations « Initiation en droit des étrangers » pour les professionnels et non plus en présence d'un avocat spécialisé en la matière, comme c'était le cas auparavant.

En effet, suite à leur propre formation pédagogique (formation de formateurs) et leur participation à l'animation des précédentes formations « Initiation en droit des étrangers » organisées par le Ce.R.A.I.C., elles se sont estimées prêtes à relever ce défi de façon autonome. Elles ont ainsi réalisé leurs documents de présentation (en collaboration avec d'autres secteurs du Ce.R.A.I.C. pour la finalisation), les dossiers remis aux participants, la recherche et l'analyse de situations concrètes,...

13 professionnels en juin et 12 en novembre ont participé aux 2 cycles de formations de deux journées ayant eu lieu sur notre nouveau territoire d'action, en région mouscronnoise.

Les évaluations dispensées en fin de cycles ont montré une réussite complète de ces initiatives. Globalement, tous

les participants ont été satisfaits à très satisfaits de cette formation et du professionnalisme de l'équipe sociale en matière de droit des étrangers.

« Eléments de contextualisation : le printemps arabe et la Syrie » — Implications nationales et internationales : mini-débat organisé par la Ville de La Louvière

En ce début de XXI^e siècle, on peut constater que le monde arabe est au centre de l'actualité. En effet, entre 2011 et 2016, des changements majeurs ont eu lieu dans les pays du nord de l'Afrique au travers des événements du « printemps arabe ». Ces révoltes ont eu des conséquences sur les structures politiques et sociales internes des États concernés, allant d'un assouplissement de régime (Maroc, Algérie, Arabie Saoudite, Jordanie, Oman) à des changements de régime (Tunisie, Libye et Égypte). Par contre dans certains pays, les révoltes sont toujours en cours à des degrés divers (Syrie, Bahreïn, Yémen).

D'un point de vue externe, les révoltes arabes ont également eu des conséquences sur de nombreux États au niveau international, qui ont remanié leurs politiques étrangères et manifesté leur soutien ou leur opposition diplomatique ou militaire, aux soulèvements populaires. Afin de mieux comprendre ces révoltes et afin d'avoir une information pertinente, il est nécessaire de ne pas concevoir une lecture unificatrice de ces événements, mais plutôt d'appréhender ceux-ci de façon multifactorielle. En ce qui concerne la Syrie, à l'époque cela faisait cinq ans (2011) que la révolution syrienne avait commencé et elle avait déjà fait plus de 270 000 morts.

Dans ces différents cas de figure, on pouvait constater une importante campagne de désinformation médiatique internationale, que ce soit dans le camp pro-régime ou prorévolutionnaire. En conséquence, il était difficile d'avoir une information pertinente et représentative de la réalité.

Suite à un colloque organisé par le Ce.R.A.I.C sur le thème « Enjeux des migrations et lutte contre les amalgames », il a été demandé à un collègue, ayant réalisé un mémoire sur la Syrie, d'effectuer une introduction à la présentation du politologue Mohssin El Ghabri. Suite à cette présentation, des partenaires présents ont demandé à reproduire à d'autres occasions cette dernière et sur une durée plus importante. Hormis lors de ce colloque, le Ce.R.A.I.C est intervenu deux autres fois sur cette thématique au cours de l'année 2016 : l'une en octobre 2016, à la demande de la Ville de La Louvière pendant 1h30 et l'autre en décembre, sur une plus longue durée, à la demande de la HELHA de Braine-le-Comte.

Les objectifs principaux de ce mini-débat étaient de fournir :

- Un éclairage sur les conséquences du printemps arabe dans les États concernés, que ce soit au niveau des structures politiques et sociales internes ou au niveau international ;
- Expliquer les facteurs internes et externes ayant contribué aux différentes révolutions du printemps arabe ;
- Expliquer le contexte politique général qui a occasionné une vague migratoire importante vers l'Europe ;
- Effectuer une présentation du conflit en Syrie en présentant les acteurs en présence, les parrains régionaux, les soutiens internationaux, les alliances internationales complexes, ainsi que les perspectives politiques.

Pour animer ce débat, l'intervenant a construit un *Powerpoint* et utilisé une vidéo pour introduire la situation en Syrie. Celle-ci a ensuite été nuancée, commentée et a servi à nourrir le débat. Lors de ce débat, l'intervenant du Ce.R.A.I.C a pu compter sur une assistance approximative de 40 personnes. Le débat suivant l'exposé a été riche et a suscité l'intérêt du public. Plusieurs personnes ont d'ailleurs réclamé une suite à cette séance.

Projet Média « Sous Influence(s) ? Petit guide de survie en territoire médiatique » — Idée originale du CIEP/MOC Hainaut Centre

Contexte

En pleine mutation technologique, les médias jouent un rôle chaque jour plus important tant en matière d'information et de communication que de loisir ou d'éducation. Presse, cinéma, radio, télévision, internet : tous ces moyens permettent de multiplier les échanges. Différentes personnes nous ont témoigné de la difficulté d'aborder des sujets comme le fonctionnement des réseaux sociaux ou la diffusion des « complots » sur internet. De plus, ces dernières années et comme d'autres associations, nous avons été fort sollicités pour intervenir sur la question des préjugés sur les migrants. C'est pour tenter de répondre à l'ensemble de ces questions que différents partenaires associatifs se sont mis autour de la table pour réaliser ce projet. Chaque partenaire a pris en charge la réalisation d'une animation.

Actions

Le lancement de la présentation de l'outil avec un atelier sur les nouvelles technologies, une expo « la BD outil de résistance » et une conférence / débat sur l'évolution des médias avec Jean-Jacques Jaspers (RTBF) au MOC à Mons.

Une conférence / débat « Internet ce qu'il faut savoir pour surfer sans danger » avec Christophe Butstraen (médiateur scolaire) à la Maison des Associations à La Louvière.

Une expo « Les émigrants belges d'hier : un miroir pour aujourd'hui ».

Une conférence / débat sur le sujet des émigrants belges... avec Michele Di Nano (Équipes Populaires) au MOC à Mons.

Un ciné / débat « Les nouveaux chiens de garde » suivi d'un débat avec Muriel Hanot (Secrétaire Générale de déontologie journalistique) au cinéma Stuart à La Louvière. Différentes animations menées par le Ce.R.A.I.C.

Des animations pour des groupes scolaires ou pour des adultes en formation ont également eu lieu.

Partenaires

Le porteur du projet est le CIEP / MOC Hainaut Centre avec comme partenaires : les 3 centres de documentations des CRI du Hainaut (Ce.R.A.I.C., CIMB et le CRIC) — Centre Taboo de Charleroi — Équipes Populaires Hainaut Centre — JOC Charleroi — JOC La Louvière — PAC Mons Borinage.

Sous-groupe de travail CRI Hainaut

Les actions des 3 Centres de documentations des CRI du Hainaut se sont retrouvés dans le groupe « Médias et stéréotypes ».

CRIC : cartographie du Hainaut permettant de visualiser les différentes nationalités par commune et de combattre quelques clichés. **Ce.R.A.I.C.** : animations sur les notions d'identité et d'appartenance, la diversité et la lutte contre les discriminations. **CIMB** : capsules vidéo et animation permettant d'aborder la représentation des personnes d'origine étrangère dans les médias.



Documentation

Le centre de ressource du Ce.R.A.I.C. est considérablement alimenté dans les domaines de la santé, du logement, du racisme, de l'immigration, des demandeurs d'asile, du social, de l'associatif, etc. Les livres sont répertoriés dans une base de données et classés par thèmes liés à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, mais également aux problématiques liées à nos différents secteurs d'activité.

La gestion de la revue de presse

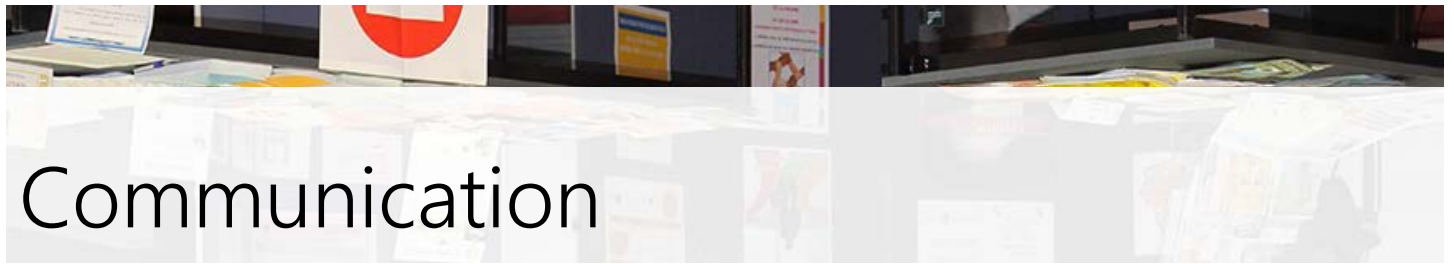
- Des articles d'intérêt général et des articles en rapport avec les missions du Centre sont sélectionnés et classés selon des thématiques spécifiques : l'islam, la discrimination, l'immigration, le racisme, l'extrême-droite, les demandeurs d'asile, les droits de l'Homme pour n'en citer que quelques-uns ;
- la gestion de la mise à jour des différents documents, livres ou articles reçus ;
- la mise à disposition d'outils pédagogiques ;
- la mise à jour du « Guide de la personne étrangère ».

Brochure d'outils pédagogiques disponibles au Ce.R.A.I.C.

Les outils recensés par cette brochure existent à l'initiative de divers éditeurs, souvent associatifs. Ils permettent de mener des activités en lien avec les thématiques telles que les migrations, la lutte contre les préjugés et discriminations, l'apprentissage du français en tant que langue étrangère (FLE), et aussi d'aborder les questions de citoyenneté par de multiples facettes.

Destinés à tout acteur en lien avec des publics jeunes et moins jeunes, ces outils peuvent être utilisés dans une perspective de sensibilisation ou d'un travail d'éducation permanente. Ils comprennent les démarches d'utilisation et divers supports pour construire l'animation.

Les demandes d'accompagnement sont en nette augmentation, notamment en provenance d'étudiants.

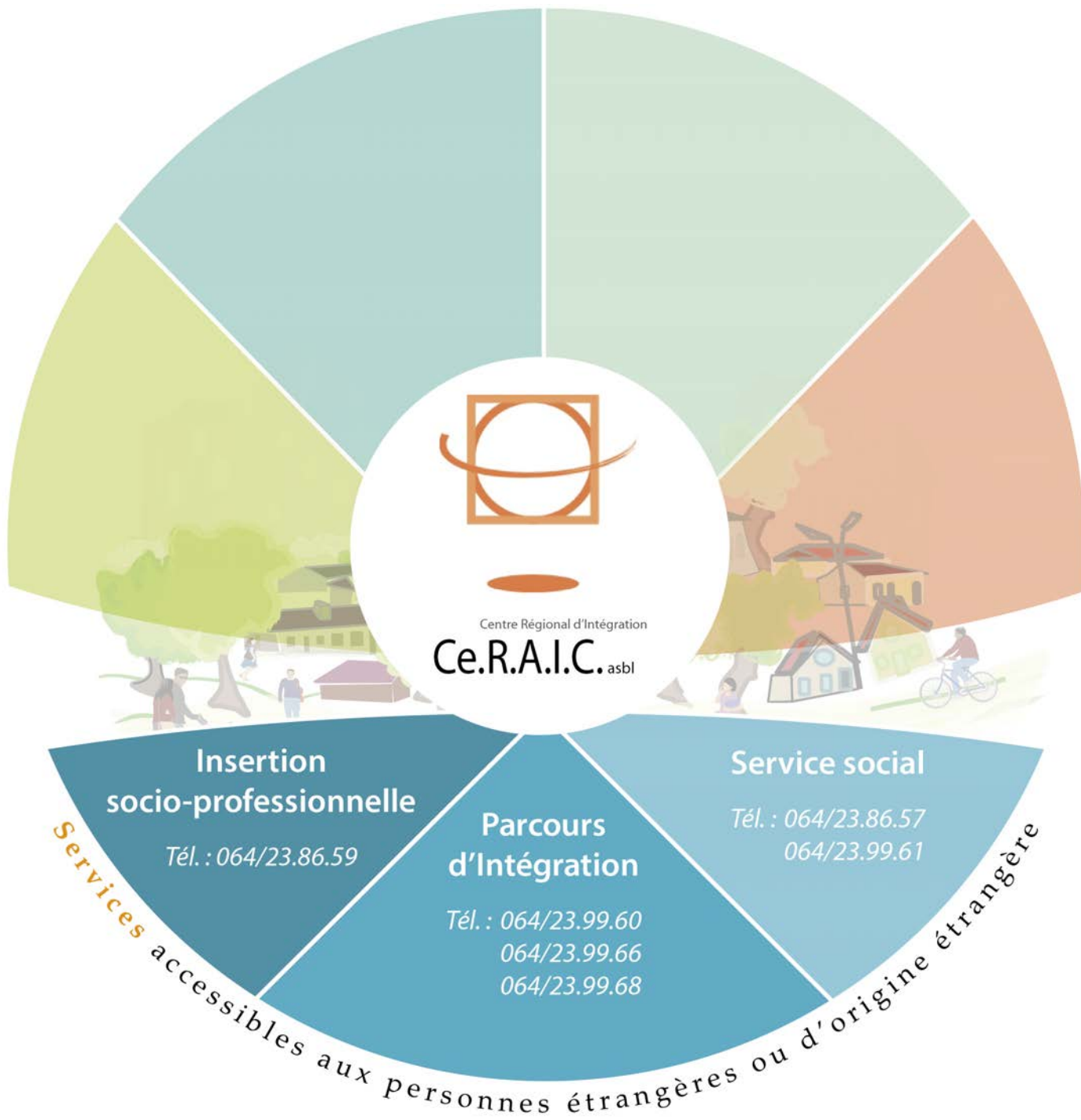


Communication

Le secteur communication a pour mission la promotion des activités du Ce.R.A.I.C. et de ses partenaires.

- Le « Réseau », bulletin d'information du Ce.R.A.I.C. change de format et d'objectifs. Deux éditions ont lieu en 2016 : « Ce que vous devez savoir sur la crise migratoire » et « Une nouvelle forme d'intégration » ;
- La charte graphique du Ce.R.A.I.C. est adoptée ;
- La signature des e-mails définie pour toutes et tous ;
- Quant à la mise à jour du site internet, c'est un travail permanent.

La conception graphique des outils de communication sont confiés pour l'e-mailing au secrétariat, ou selon, à l'équipe elle-même quand il s'agit d'actions récurrentes où seul le lieu, la date et les références sont à redéfinir.



Services du Ce.R.A.I.C.

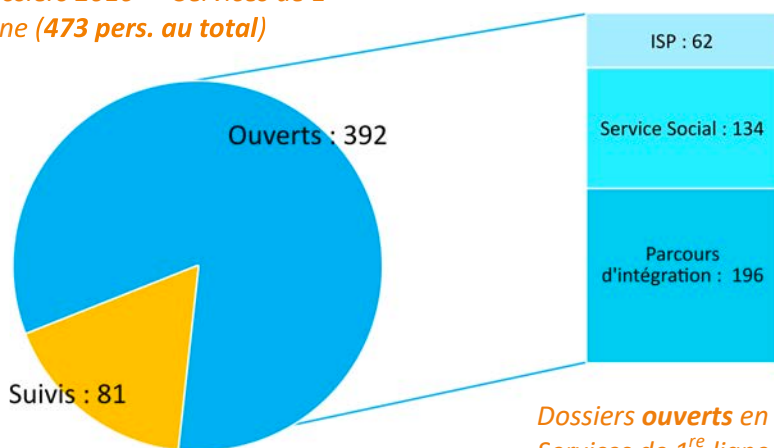
Statistiques de la 1^{re} ligne

Nous pliant aux exigences de la Wallonie, nous vous présentons en chiffres le résultat du travail réalisé par les 3 services de première ligne.

Le **nombre de personnes accueillies** est de **473** et, sur ce nombre, **392** sont de **nouveaux dossiers introduits** et 81, des dossiers anciens qui sont toujours en cours de traitement.

Pour les **dossiers ouverts en 2016**, le graphique présente clairement que la majorité entre par le service du Parcours, ensuite par le Service Social et enfin par le Service ISP, proportionnellement sans doute au nombre de personnes directement liées à ces différents services.

Dossiers 2016 — Services de 1^{re} ligne (473 pers. au total)



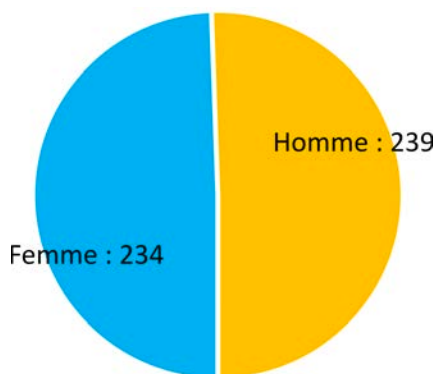
Dossiers ouverts en 2016 — Services de 1^{re} ligne (392 pers.)

Top 5 nationalités — Services de 1 ^{re} ligne		
Parc. Intégr.	Serv. Social	ISP
Réf. rec.	Congo RDC	Congo RDC
Maroc	Maroc	Maroc
Roumanie	France	Algérie
Syrie	Algérie	Cameroun
Tunisie	Italie	Roumanie

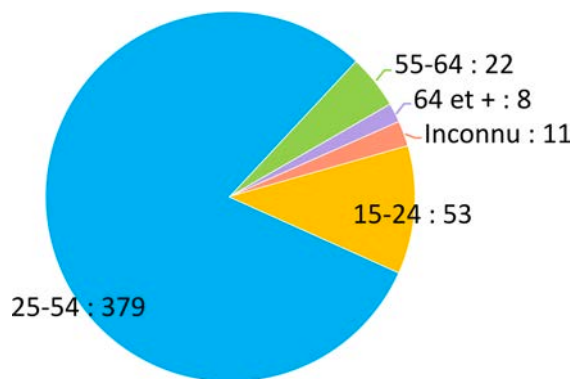
Pour information, le Parcours a été suivi par 116 personnes dites « obligées » et 225 dites volontaires, soit 341 personnes au total.

Quant au profil des personnes, la représentation entre **hommes** et **femmes** est en équilibre, avec des personnes à majorité entre 25 et 54 ans.

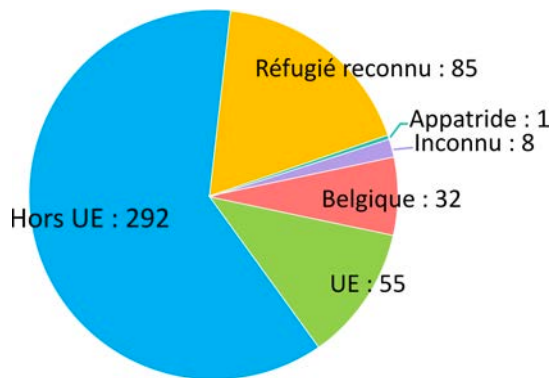
Dossiers par sexe (sur 473 pers.)



Par tranches d'âge



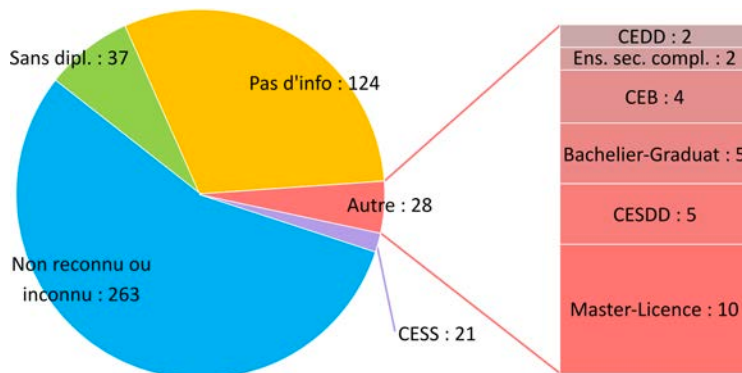
Nationalités



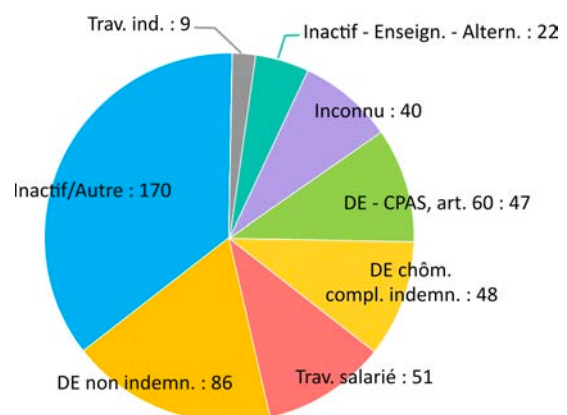
Pour les **caractéristiques professionnelles**, il nous est apparu intéressant de mettre en lumière que les personnes disent posséder des diplômes, émanant de pays tiers, qui ne sont pas reconnus. C'est sur cette situation précise que la valorisation des expériences et des acquis est un message à faire valoir auprès des employeurs et des décideurs politiques. Lorsque c'est possible, les dossiers équivalence des diplômes sont constitués et suivis par le Ce.R.A.I.C.

Concernant le **statut professionnel** des personnes que nous accompagnons, la grande majorité sont des personnes qui n'ont pas de revenus, ou sont chômeuses. En bref, des personnes en précarité.

Diplômes



Statut professionnel

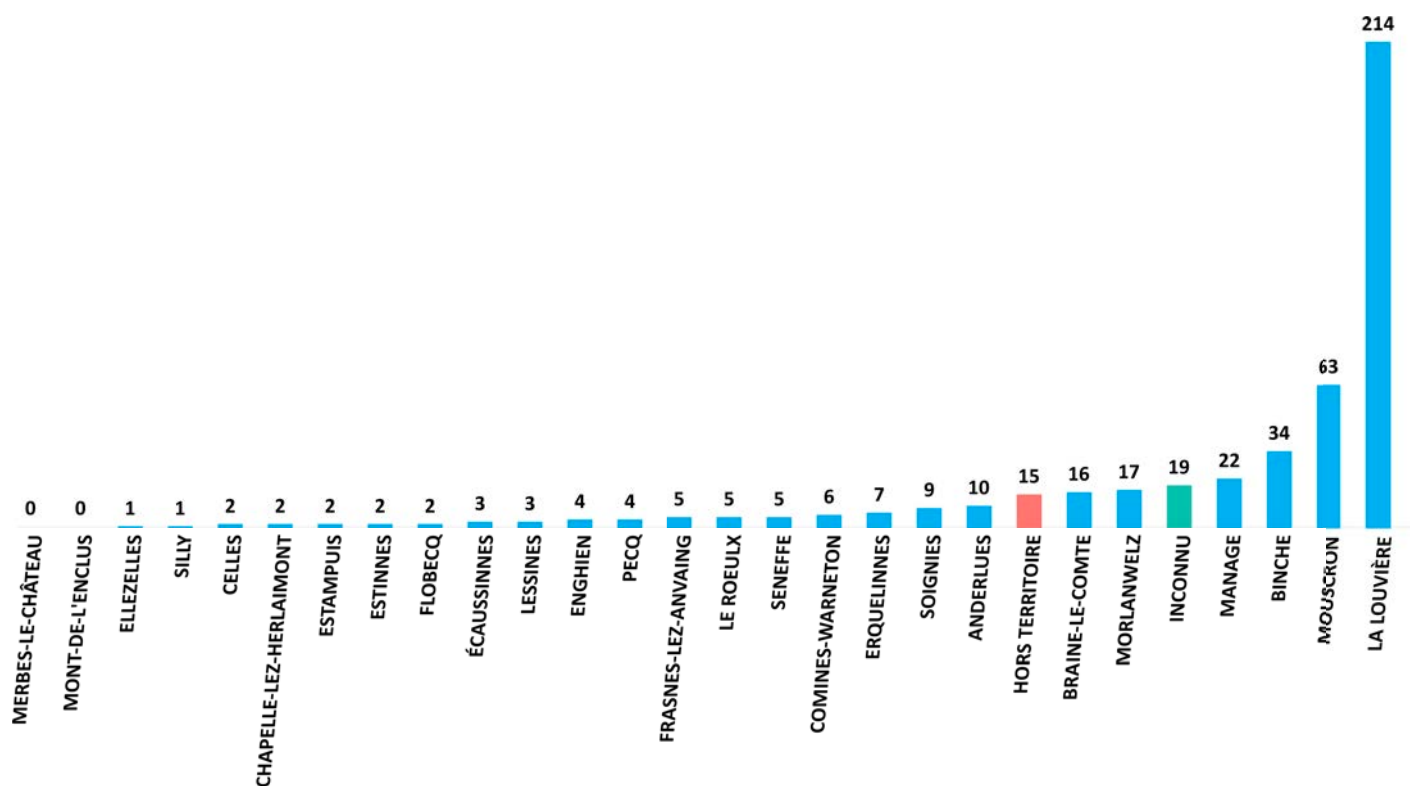


La couverture de nos communes, par nos services de première ligne

La Ville de La Louvière draine le plus grand nombre, le graphique le montre sans ambiguïté. Dans les chiffres, apparaît aussi une grande proportion de personnes prises en charge qui ne sont plus sur notre territoire. En effet, particulièrement au Service Social, les liens noués et la compétence rencontrée en ces matières font que, malgré un déménagement, des personnes s'adressent encore au Ce.R.A.I.C.

Hormis Merbes-le-Château et Mont-de-l'Enclus, toutes nos communes de compétence ont été touchées par nos services de première ligne.

Commune de résidence





Parcours d'intégration

Activités récurrentes

Cette année 2016 a vu le Parcours d'accueil se transformer en Parcours d'intégration, avec une modification de décret entrant en vigueur le 19 mai 2016. Les arrêté et circulaire permettant l'opérationnalisation de ce Parcours rendu obligatoire dans son entièreté devraient arriver en 2017. Le public ciblé par l'obligation s'est encore rétréci puisque les étudiants et ressortissants turcs en ont été officiellement dispensés. C'est de toute façon une très large majorité de personnes volontaires qui sont reçues par ce service, les chiffres proposés ci avant le démontrent bien.

Au-delà de cette modification encore quelque peu théorique, les 4 travailleurs de terrain de l'équipe « Accueil et Parcours d'intégration des personnes Primo-Arrivantes » ont poursuivi leur accueil, leur écoute, conseils et orientation des personnes primo-arrivantes, concernées ou non par l'obligation de la Wallonie. Ils ont néanmoins appuyé davantage la signature de la convention d'accueil qui lie, désormais sur une période de 18 mois, le Ce.R.A.I.C., comme tout autre CRI, et la personne accueillie. Après le module d'accueil (toujours composé d'un bilan social réalisé lors d'un entretien d'accueil et d'orientation, d'une information sur les « droits et devoirs » de toute personne résidant en Belgique et d'une aide (ou une orientation vers les services d'aide) à l'accomplissement des démarches administratives), les personnes sont donc davantage orientées vers les trois autres axes du Parcours : une formation à la citoyenneté, une formation à la langue française et une orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle adapté. L'équipe a également eu l'occasion d'animer des séances thématiques (logement, santé, ... selon les thèmes abordés lors des informations « Droits et devoirs ») auprès de groupes demandeurs.

L'équipe du Parcours d'intégration a réalisé, outre les entretiens individuels, des animations collectives.

Séances d'information sur le Ce.R.A.I.C., Parcours d'intégration, Droits et Devoirs

Pendant le 4^e trimestre, outre la mission confiée au CRI de mettre en œuvre le parcours d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère arrivées dans nos « Espaces accueil » via les communes, le service « Accueil – Parcours d'intégration » s'est lancé le défi de présenter le Ce.R.A.I.C. avec un focus sur le Parcours / « Droits et devoirs » dans un maximum de structures et organismes partenaires et de sensibiliser ainsi un nouveau public, pas seulement concerné par l'obligation, mais également un public volontaire.

Dans cette optique à la fois « conquérante » et bienveillante, nous avons proposé et organisé des séances d'information en collaboration avec le centre Fedasil Morlanwelz et le CIEP de La Louvière (groupe FLE). De même, nous avons accepté la proposition du Service ISP du Ce.R.A.I.C. d'organiser une séance « Droits et devoirs » au sein du groupe Permis de conduire à La Louvière.

Des objectifs multiples

Renforcer le contact/la communication avec nos partenaires, faire connaître le Ce.R.A.I.C. (ses services de première ligne), présenter le Parcours et ses bienfaits pour l'intégration auprès de personnes étrangères ou d'origine étrangère, multiplier les portes d'entrée des personnes primo-arrivantes.

Suite à cet action, 45 personnes de divers statuts et de toute origine ont été rencontrées : demandeurs d'asile, réfugiés reconnus, « regroupement familial », personnes non européennes, européennes et belges. Plusieurs participants, y compris des demandeurs d'asile, ont exprimé leur souhait de franchir les portes des « Espaces accueil ».

Les trois séances, d'une durée de deux à trois heures, ont suscité l'intérêt des participants. Les personnes demandeuses d'asile, en tant que futures personnes PA soumises à l'obligation, ont réalisé l'utilité des informations pour leur projet de vie en Belgique. De nombreuses questions générales liées au logement, à la mutuelle, à la formation, etc., ont trouvé des réponses. Les participants ont compris l'importance du Parcours en vue de l'intégration et de l'autonomisation des personnes PA au sens large, tout comme pour l'obtention de la nationalité belge.

De vifs débats constructifs sur le vivre ensemble ont animé la séance « Droits et devoirs ». Les participants ont pu exprimer leurs ressentis, vécus et perceptions, notamment sur la discrimination, l'égalité homme-femme, les libertés individuelles. Cette action se poursuivra tout au long de l'année 2017.

Séances d'information ISP au Refuge à Mouscron

À Mouscron, parallèlement au RMTA, d'autres groupes réunissant des acteurs communaux et des partenaires ont également été créés autour de certaines thématiques. L'un de ces groupes était le groupe « emploi ». Il a été coordonné par le Forem. Les partenaires en présence étaient : un représentant de la commune, des représentants de Bridgestock (Centre d'accueil), un représentant du Forem, un représentant du CEFO, deux représentants du Ce.R.A.I.C., un représentant du CIEP et un représentant du RMTA. La MireWapi a rejoint le groupe par la suite.

L'**objectif principal** de ce groupe « emploi » était de créer des séances d'information en insertion socioprofessionnelle à destination des professionnels locaux et du public accueilli au Centre d'accueil (en demande de permis de travail C).

Le contenu de ces séances d'information a été pensé de façon collective lors des différentes rencontres du groupe. Deux *Powerpoint* ont été créés : l'un adapté aux professionnels et l'autre aux demandeurs d'asile. Les thématiques traitées abordaient le contexte sociopolitique et les démarches relatives à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Chaque partenaire a participé à la création des *Powerpoint* en y apportant ses expertises.

La séance d'information pour les professionnels a duré 3 heures. **66** personnes étaient présentes (**10** excusés) représentant **36** organismes différents, sans compter des services différents au sein de mêmes organismes (p. ex. : ville, Forem). Chaque partenaire membre du groupe s'est présenté. La séance d'information a ensuite débuté (différents partenaires se sont répartis la parole). Les retours obtenus de la part des participants étaient positifs.

La durée des séances à destination du public était de 1h30 (activité brise-glace puis information descendante). Ces séances ont été menées en plusieurs langues (présence d'interprètes prise en charge par le Forem). Les langues choisies ont été pensées en fonction du public accueilli dans le Centre. Un roulement était organisé pour l'animation. Suite à quelques annulations, le Ce.R.A.I.C. a pu tout de même animer trois séances, rassemblant au total un peu plus de 50 personnes.

Le groupe « emploi » est actuellement en stand-by étant donné la fermeture du Centre d'accueil de Mouscron. Une réflexion est toutefois en cours afin de collaborer avec l'Initiative Locale d'Accueil de Mouscron.



Service social

ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-JURIDIQUES

Tout comme les années précédentes, le Service Social a continué sa mission de première ligne.

Il a continué ses permanences sociales décentralisées au Centre-ville de La Louvière et les entretiens individuels à Trivières. Il a, quand cela s'est avéré nécessaire, effectué des visites à domicile. Le travail de réseau a toujours représenté une place importante dans le travail social de première ligne, mais il l'est encore plus à l'heure actuelle, tant la situation des personnes se dégrade au vu du durcissement des politiques migratoires mises en place par le gouvernement.

Certains partenaires sont donc devenus incontournables tels les abris de jour et de nuit, mais aussi les réseaux de solidarité et notamment alimentaires.

De plus, certains partenaires sont aussi de plus en plus confrontés aux personnes migrantes avec peu, voire aucune possibilité de résolution de leur situation. C'est notamment le cas de certaines personnes en situation irrégulière ou des européens qui ne peuvent prétendre à l'aide sociale et donc se voient exclus des dispositifs d'urgence sociale ou de maison d'accueil faute de revenus. Nous nous retrouvons de plus en plus face à des personnes pour qui plus aucune solution n'est à envisager et, dans de telles situations, nous nous retrouvons fort démunis.

À côté de ces situations extrêmement précaires, nous avons eu quelques régularisations pour motif humanitaire, mais ces situations se font de plus en plus rares.

Nous ne voyons pas encore l'effet de l'afflux de migrants arrivés en Belgique depuis juin 2015, mais il semblerait que les personnes, reconnues réfugiées ou pas, se dirigent plutôt vers des grandes villes telles que Bruxelles, Liège ou Anvers.

Insertion socioprofessionnelle

Le service « ISP » propose

- Une information et un soutien à la constitution du dossier de l'équivalence des diplômes et à la validation des compétences;
- Une orientation vers des services spécialisés pour les démarches de recherche d'emploi ;
- Une formation préparatoire à l'examen théorique du permis de conduire ;
- En collaboration avec l'écrivain public de la bibliothèque de Trivières, un soutien pour la rédaction de CV, lettre de motivation.

Le travail de première ligne n'est efficace que s'il est accompagné d'une action de deuxième ligne (en vue d'une orientation vers les opérateurs adéquats). Pour cette raison, le Service participe à différents groupes de travail, plate-forme « Emploi » des PCS et « Formation » afin d'améliorer sa pratique quotidienne.

Formation préparatoire à l'examen théorique du permis de conduire.





Actions transversales

Groupe de travail inter CRI « Parcours » (GIC Parcours)

Plusieurs groupes de travail sont mis sur pied en inter centres régionaux d'intégration et rassemblent un représentant de chaque CRI dont la/le coordinatrice/eur du groupe, la directrice ou directeur de la/du coordinatrice/teur et un collègue du DISCRI. Nous sommes donc généralement 10 participants par GIC. Celui-ci s'est réuni à 12 reprises.

Le GIC Parcours est coordonné par le Ce.R.A.I.C. et, au-delà de ses changements de noms, il ne s'est pas interrompu depuis sa mise en route en septembre 2012. Son objectif est depuis lors d'harmoniser, sur l'ensemble des communes wallonnes, la mise en route et le développement du Dispositif d'accueil des personnes primo-arrivantes, devenu depuis le mois de mai 2016, le Parcours d'intégration en étant passé par la case Parcours d'accueil en 2014.

En 2016, le plan de travail a été intense compte tenu notamment de la modification du Décret et du changement de l'outil de soutien à l'information « Droits et devoirs » décidés par la Wallonie et son Administration.

Actions de 2016

- **La réécriture de toutes les annexes** à proposer à l'Administration du cabinet du Ministre Prévot, c'est-à-dire de tous les documents écrits opérationnalisant le Parcours, notamment dans la collaboration avec les services de population étrangère des communes : la lettre d'information des obligations que la commune donne aux personnes obligées, l'accusé de réception de cette lettre, le relevé mensuel des communes, les attestations, les autres documents précisant le public ciblé par l'obligation,...
- **La création du nouvel outil**, en collaboration avec la société « Are you Prezi ? », en y intégrant tout de même des extraits de la, désormais ancienne, capsule vidéo « Bienvenue en Wallonie ». Sept *Powerpoint* améliorés, appelés *Prezi*, un dossier pédagogique et sept fiches « ressources » ont donc vu le jour en 2016. Les thématiques sont décrétales : les droits et devoirs en regard de la Constitution belge et de la charte des droits fondamentaux de l'union européenne (CDFUE), l'emploi, la formation, la santé, le logement, l'enseignement et la mobilité. La tâche a été répartie entre les CRI. Le Ce.R.A.I.C. a quant à lui été responsable de la thématique du logement, un focus est fait ci-après, et relecteur pour la thématique principale (Les droits et devoirs en regard de la constitution belge et de la CDFUE) ;
- **La production de divers autres documents**, tous aussi importants que les « officiels », résultat d'une réflexion, d'un questionnement, d'une mise en perspective et d'un échange de pratiques réguliers. Exemples : une note d'attention pour l'arrêté et la nouvelle circulaire suivant la modification du décret, des pistes pour des problématiques rencontrées comme celle des déménagements des personnes primo-arrivantes, des documents pour mieux soutenir l'information et la promotion au sujet du Parcours, ... Le vade-mecum appuyant les communes dans leur compréhension de la procédure, du public obligé et dispensé, de la modification du décret, a été entamé fin d'année et sera édité en 2017 ;
- **La préparation de grandes rencontres organisées par le GIC**, comme les échanges avec l'ensemble des travailleurs « Parcours » des CRI et l'ensemble des interprètes du SeTIS afin de leur présenter les *Prezi* soutenant l'information sur les Droits et Devoirs ;
- **La mise en lien avec les thématiques des autres GIC correspondant aux axes du Parcours** : Citoyenneté, ISP (Insertion Socio-Professionnelle), FLE (Français Langue Étrangère), ILI (Initiatives Locales d'Intégration).

Le GIC Parcours a par exemple présenté le nouvel outil *Prezi* au GIC Citoyenneté, a amendé un document provenant du GIC ISP,...

- À la demande de l'IWEPS, le GIC a **préparé l'évaluation prévue en 2017** ;
- **L'harmonisation de pratiques**, petit à petit et sans viser leur uniformisation car les réalités de terrain des CRI sont différentes, est réfléchi. Par exemples, pour le suivi administratif des personnes obligées, pour la collaboration avec les CPAS dans le cadre notamment du PIIS (Projet Individualisé d'Intégration Sociale), pour la collaboration avec le Forem dans le cadre des 4 heures d'orientation en insertion socioprofessionnelle,...

Bien évidemment, le DISCRI (au-delà de notre collaboration permanente) et le SeTIS sont les partenaires privilégiés pour tout ce travail. Les documents doivent être, par exemple, mis en pages selon une même charte graphique, les annexes et les *Prezi* sont traduits,...

Il va de soi également que chaque CRI, par le biais de son représentant au sein du GIC, travaille « à domicile » entre deux journées de réunion du groupe. À ce niveau, les collègues des équipes « Parcours », mais aussi parfois du secteur communication ou du secrétariat de chaque CRI, sont sollicités.

Au Ce.R.A.I.C., par exemple, deux collègues du Parcours ont travaillé d'arrache-pied à la thématique du logement dans le cadre des séances d'information « Droits et Devoirs ». Des recherches ont donc été effectuées auprès d'organismes de référence dans ce domaine (DGO4, agences immobilières et cabinets d'avocats) et ont mené à la création d'une fiche « ressources » sur le logement d'une quarantaine de pages. Dans ce document de synthèse sont abordés : l'ensemble des démarches pratico-pratiques pour rechercher un logement, les différents critères définis par la loi concernant un logement décent, les relations avec le propriétaire (le contrat de bail et les responsabilités réciproques), les aides au logement, ainsi que les aides pour devenir propriétaire et l'économie d'énergie.

Ce GIC Parcours est en lien, via la Directrice du Ce.R.A.I.C., avec l'intercentre Direction (groupe rassemblant les directrices et directeurs des 8 CRI) qui est lui-même en lien avec le Cabinet de l'action sociale et son Administration. Des contacts ont aussi lieu entre tous ces niveaux, comme lors de la présentation de l'outil *Prezi* à la DGO5 et au représentant du Ministre Prévot, monsieur Robert Javaux.

C'est un travail qui prend beaucoup de temps et d'énergie, mais très riche et qui en vaut la chandelle, surtout lorsque les remarques et demandes du terrain sont entendues par les autorités !

Liste des Groupes inter CRI (GIC) et Groupe à Projets (GAP)

- | | |
|------------------|-------------------|
| • Direction ; | • ISP ; |
| • Coordination ; | • ILLI ; |
| • Parcours ; | • Formation ; |
| • FLE ; | • Documentation ; |
| • Citoyenneté ; | • Diversité. |



2016, en vrac

L'organisation de l'équipe

Le Ce.R.A.I.C. couvre ses actions aussi grâce à toute la logistique nécessaire inhérente à chaque action tant pour les secteurs que pour les services ; le staff administratif et le secteur communication s'y attellent au quotidien.

Concernant la gestion des différents projets, nous répondons aux missions par des actions récurrentes avec la même énergie, mais sous diverses formes : colloques, formations, informations, sensibilisations, services de première ligne,... et la concertation par nos différentes plates-formes et notre présence auprès de diverses initiatives associatives et publiques. Nous disposons de plusieurs outils pour préparer nos projets en interne : réunions d'équipe, réunions du pôle de coordination, réunions par secteur, réunions par projet.

Dans le même ordre, la communication est au sein de chacune de nos actions.

Les actions 2016

Les actions suivantes vous sont présentées tous secteurs confondus et selon trois axes :

• Les liens institutionnels et représentations

- Participation au CA des PCS (21/26 ont des PCS) et aux sous-commissions notamment en ISP (Binche, Braine-le-Comte, Chapelle),
- Rencontres des centres Fedasil sur notre territoire (Mouscron, Binche, Morlanwelz), centre d'accueil APD (Braine-le-Comte), contacts avec Bonveno (centre pour mineurs non accompagnés) (Braine-le-Comte),
- Implication dans le Réseau Mouscronois pour l'accueil et l'intégration de demandeurs d'asile,
- Présentation du Ce.R.A.I.C. et du Parcours dans diverses associations et institutions,
- Participation aux journées d'accueil des nouveaux arrivants (La Louvière, Seneffe),
- Rencontre avec la Croix Rouge section du Hainaut,
- Représentation du Ce.R.A.I.C. au CCRC, ACTV, relais social, Maison de la Laïcité de La Louvière.

• Projets

- Participation aux concertations professionnelles et citoyennes, telles que la Marche des migrants (journées caravane des migrants,...), IDE (journée des réfugiés,...), De VISU (collectif de photographes) et le PAC,
- Participation dans le projet alpha de Braine-le-Comte,
- Participation dans le projet radicalisme du PCS de Braine-le-Comte,
- Intégration au projet « Migrants » initié par la bibliothèque provinciale,
- Participation au projet « Cité Métisse »,
- Réactualisation du répertoire reprenant l'offre de formation en FLE, Alpha et remise à niveau,

- Pas moins de 33 associations accompagnées (appels à projets, statuts, projets divers) et la création d'un groupe de travail issu de la population sub-saharienne (CASAFRICA),
 - Outils pédagogiques : poursuite de la promotion des outils pédagogiques disponibles au Ce.R.A.I.C., de la possibilité du prêt auprès de notre public et donc accentuation de la visibilité des ressources pédagogiques,
 - Participation à deux réunions avec un partenaire (Annoncer la Couleur) en vue d'étoffer l'offre d'outils dont pourraient disposer les professionnels,
 - Présence à divers stands et préparations (Chapelle-lez-Herlaimont, CLPS (nursing)),
 - Soutien au spectacle « Jihad » avec le centre culturel de Manage et le CCRC,
 - Projet du CRIC subventionné par les Fonds AMIF : mise à disposition d'une formatrice en Français Langue Etrangère pour soutenir les opérateurs (Symbiose, GEB, CPAS de Soignies),
 - Diverses conférences liées au projet « T'y crois ? T'y crois pas ? Parlons-en ! » : sur les francs-maçons, l'accompagnement des prisonniers et le projet junior sur 2 écoles de La Louvière réunissant 120 élèves,
 - Projet « Permis de conduire » qui s'est déroulé à deux reprises à La Louvière, à destination d'un public étranger ou d'origine étrangère,
 - À la rencontre de la population issue de l'immigration sub-saharienne et rédaction d'un article en lien avec le projet « Frites et manioc » (paru dans l'ouvrage du même nom) avec l'organisation du colloque « Comment créer davantage l'inclusion sociale avec l'ensemble de la population louviéroise »,
 - Implication dans le projet mené par l'asbl COMPAS : accompagnement des projets d'associations de migrants,
 - Intervention au salon « Santé » de Chapelle-lez-Herlaimont avec pour thème : les traumatismes liés aux migrations,
 - Implication à la fête des voisins à Mouscron, en lien avec le Centre d'accueil et sous la coordination du Réseau Mouscron Terre d'Accueil.
- **Formations et colloques**
 - Formation du personnel : les thèmes d'actualités liés à nos thématiques et les formations en lien avec le plan de formation établi en concertation.

Perspectives 2017

Clairement, la continuité des services de première ligne et des différents secteurs auprès des publics et institutions dans l'ensemble du territoire.

- **Réseau**

- Création d'un outil pédagogique (DVD),
- Promotion de la diversité auprès des entreprises,
- Actualisation d'un répertoire FLE,
- Une journée phare en octobre,
- Comment rendre un opérateur d'intégration plus interculturel,
- Travail social avec les personnes en situation irrégulière,
- Assises « Justice Migratoire »,
- Vie Associative,
- Les sources de financement,
- Finalisation de l'analyse de la vie associative,
- Accompagnement de la plate-forme des associations subsahariennes.

- **Secteur Formation / information / sensibilisation**

- Formations : « Graines de Valeur », à l'interculturalité pour la préformation police, à divers aspects du FLE, les religions (Islam), droit des étrangers, divers outils de lutte contre les préjugés,
- Animations dans les écoles avec « Consultation populaire » (de et par la Compagnie Maritime), projet Jungle à La Louvière,
- Colloques : le centre de médiation des gens du voyage sur les roms, les enjeux des migrations avec la Bibliothèque de La Louvière, journée des migrants (juin et décembre),
- Demandes en cours : formation des enseignants de la Ville de La Louvière sur les questions des migrations.

- **Documentation et Communication**

- Traitement des statistiques de la population étrangère ou d'origine étrangère,
- Revue de presse, recherche d'outils, d'articles spécialisés,
- Renforcement de la visibilité du secteur,
- Renforcement de la connaissance du Ce.R.A.I.C. auprès de ses publics (WAPI),
- Mise à jour des « outils de présentation » du Ce.R.A.I.C.,
- Conception d'un « catalogue » de nos formations, informations et sensibilisations,
- Rendre chaque responsable de projets porteur de la diffusion.



Conclusion

En conclusion, je me dois de répéter que la mise en œuvre du Parcours d'Intégration avec une enveloppe budgétaire fermée, à se répartir entre les 8 CRI, ne peut que provoquer des effets négatifs (une collaboration réduite entre les CRI, une diminution des subsides en fonction des résultats atteints ou non, qui pourrait entraîner une diminution du personnel en place).

Vous avez pu découvrir au fil des pages que l'équipe du Ce.R.A.I.C. est déjà en tension pour développer toutes ses actions sur l'ensemble de son territoire... la recherche de nouvelles sources de subsides est devenue une nécessité pour envisager éventuellement de nouveaux projets...

Nous visons aussi à rester professionnels et en capacité de s'adapter à notre environnement ; l'équipe a intégré la nécessité de développer les secteurs et de se fixer des objectifs clairs (cf. Plan de développement stratégique 2015-2018 décliné en plans d'actions annuels). Elle est en capacité d'évaluer l'impact de son action (cf. formation suivie avec Dina Sensi).

L'équipe se remet en question régulièrement : au travers de la mise en place d'un processus d'évaluation (soutien de Dina Sensi) et d'entretiens d'évolution de chaque membre du personnel (deviendront à terme « entretien d'évaluation »).

L'évolution de notre environnement demande à nos travailleurs de la polyvalence (entre la 1^{re} et la 2^e ligne).

Quand nous voyons les efforts fournis par l'équipe du Ce.R.A.I.C. pour rendre le meilleur des services possibles à notre public, la nécessité de se développer sur une partie de la Wallonie Picarde, le souhait de la Région de réduire les budgets alloués aux CRI, nous nous posons une question : quelles sont les intentions de la Wallonie en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère ?



Nos actions sont soutenues par :



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Wallonie



Province de
HAINAUT



Ville de
La Louvière



Commune de
Manage



Commune de
Chapelles-lez-Herlaimont